

Bruxelles, le 20 avril 1989

NOTE BIO (89) 126 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC: AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

432

Rendez-vous de midi et réunion de la Commission - 20.4.1988
(C.D. EHLERMANN)

Programme MATTHAEUS

J'ai particulièrement attiré l'attention de l'audience sur l'initiative de la Commission, arrêté ce matin, de mettre sur pied une action pilote d'échanges entre fonctionnaires des douanes en vue de promouvoir leur rôle dans la réalisation du Grand marché. L'action portera, dans sa première phase, sur 1.700 douaniers. La Commission lui réservera, dans son budget de 1990, 2,5 MECUS.

L'action qui a pour objet de mieux préparer les fonctionnaires des douanes aux implications du marché intérieur, porte essentiellement sur

- la formation
 - la mobilité
 - la coopération entre douaniers de plusieurs Etats membres
 - ainsi que la concentration, à l'avenir, des contrôles aux frontières extérieures.
- (Note P-16).

En matières d'aides, la Commission a

-- approuvé la prolongation d'un système d'aides, accordé par la RFA à la recherche et à la technologie dans le domaine de l'énergie. L'accord de la Commission est limité à l'année 1989 (IP-252).

-- pris une décision négative au sujet d'une aide accordée par la RFA à un bâtiment construit par un armateur allemand. L'aide est en collision avec la directive concernant la construction navale qui prévoit que, au cas où plusieurs constructeurs de la Communauté sont en concurrence pour participer au même appel d'offres, la Commission ne peut qu'approuver le niveau d'aide le plus bas (IP-253).

-- prise une décision positive concernant une aide de la France en faveur des agriculteurs en difficulté (IP-273).

En matière d'infractions,

la Commission a décidé d'ouvrir la procédure prévue à l'art. 169

à l'encontre de l'Italie, cet Etat membre ayant enfreint l'art. 113 en déposant auprès du Secrétariat des Nations Unies l'acte de ratification de l'Accord International de 1986 sur le cacao (IP-270).

Prix agricoles

Répondant à une question de la salle, j'ai confirmé que M. Mac SHARRY a informé la Commission du déroulement du Conseil des ministres de l'agriculture. La Commission a procédé ensuite à une discussion approfondie. Elle a décidé de ne pas amender ses propositions. Par ailleurs, elle a exprimé son plein support à M. Mac SHARRY et aux positions prises par lui au cours des derniers jours. Je me suis abstenu de tout autre commentaire.

(à suivre: Conférence de presse de M. VAN MIERT sur la sécurité des produits)

Am J. T. E. S. 

C.D. EHLERMANN

Autre matériel diffusé:

P - 17 Sécurité des produits
IP-262 M. Dondelinger: Convention collective pour les auteurs
IP-269 Aide aux réfugiés palestiniens
IP-272 Extraits du discours de M. BRITTAN devant la "National
Drugs Conference", Preston, 20.4.1989
Mémo 19 - Visite à la Commission du Ministre des affaires
étrangères du Pérou